



Le CCAS de la Ville de Saint-Flour

Recrute pour son Centre Socio-Culturel

1 Agent d'animation h/f

Contractuel (CDD 12 mois) Temps complet

Ville de 6 883 habitants – Sous-Préfecture du Cantal
Proximité A75 à 1h de Clermont-Ferrand et 2h30 de Montpellier

Missions :

- Animateur polyvalent au sein du centre socio-culturel

Activités et tâches :

Animateur polyvalent au sein du centre socio-culturel :

- Accueillir, informer et animer des groupes de jeunes, d'adultes et de seniors
- Elaborer, mettre en œuvre et développer des programmes d'activités et des actions pédagogiques en lien avec les autres animateurs référents du centre socio-culturel préparer les temps d'animation, répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité, bâtir des séances et supports d'animation
- Organiser et co-piloter des supports collectifs d'animation dans le cadre du projet éducatif de la collectivité
- Co-piloter le Conseil municipal jeunes,
- Co-animer le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Porter le dispositif legs Lionnet (bourse étudiante sanfloraine)

Autres missions :

- Aide à la gestion des stocks des denrées de l'épicerie sociale dans le cadre des inventaires et des livraisons
- Remplacement de la CESF durant les congés pour les missions liées à l'épicerie sociale et aux gens du voyage
- Développement du bénévolat des sanflorains au sein du CCAS et en lien avec les associations caritatives

Exigences requises :

Niveau requis : titulaire BAFA minimum, BPJEPS, ou autre diplôme de l'animation...
Titulaire Permis B

Savoirs :

- Techniques d'animation
- Techniques d'accueil, règles de communication
- Techniques de médiation et de négociation

Savoir-faire :

- Rigueur, autorité, capacité à identifier et gérer des conflits
- Savoir gérer les priorités et son temps de travail
- S'adapter aux interlocuteurs
- Savoir rendre compte de son activité
- Respecter les consignes et les objectifs de travail

Savoir-être :

- Sens de la diplomatie
- Qualités relationnelles
- Bon esprit d'équipe
- Savoir être réactif

Conditions et contraintes d'exercice :

- Amplitudes horaires variables si nécessité de service
- Travail en bureau
- Déplacement

Renseignements auprès de :

- Monsieur CHARDAYRE (directeur du centre socioculturel) : 04.71.23.75.98
- Madame MURET (directrice des ressources humaines) 04.71.60.61.27

Poste à pourvoir à partir du 4 Juillet 2026

Adresser lettre + CV à :

Monsieur le Vice-Président du CCAS

Service des Ressources Humaines

1, Place d'Armes – BP 36

15102 SAINT-FLOUR Cedex

Ou par mail : personnel@saint-flour.fr